



Recrutement

Agent d'insertion (H/F/X)

Temps plein

Le CPAS de Morlanwelz est à la recherche d'un **agent d'insertion** pour son service « Réinsertion socio-professionnelle ». Cette personne sera chargée d'une part d'accompagner l'ayant droit dans la définition d'un ou plusieurs projets professionnels et d'autre part, d'évaluer le parcours d'insertion socioprofessionnelle (ISP) de l'ayant droit en application la Loi Organique des CPAS.

Cet engagement se déroule dans le cadre des mesures d'exclusion chômage décidées par le Gouvernement fédéral.

Poste à pourvoir :

Agent d'insertion socio-professionnelle

Profil de fonction :

- Accueillir, informer et orienter les bénéficiaires en situation d'exclusion du chômage ;
- Établir avec l'ayant-droit un bilan socio-professionnel et déterminer ensemble d'un ou plusieurs projets professionnels (orientations métiers, information sur les métiers en pénurie, orientation vers une formation si nécessaire) ;
- Conseiller et accompagner l'ayant-droit dans le cadre de son orientation professionnelle (présence aux rendez-vous, entretien d'embauche, recherche d'emploi, participation à des sélections etc.) ;
- Organiser et animer des ateliers collectifs de coaching ;
- Organiser et animer des ateliers de remobilisation numérique ;
- Collaborer avec des partenaires externes pour multiplier les opportunités d'insertion (Forem, ALE, partenaires dans le cadre du contrat d'insertion, etc.) ;
- Assurer une permanence numérique à destination des bénéficiaires : démarches en ligne, aide administrative, utilisations des outils numériques, etc.
- Prospection des partenaires pouvant accueillir des contrats d'insertion ;
- Assurer la gestion administrative liée au suivi des dossiers (rapports, listing, reporting subvention, etc.) ;
- Rédiger et introduire des dossiers auprès du Comité Spécial du Service Social ;
- Évaluer régulièrement le parcours ISP de l'ayant-droit via les entretiens, les évaluations trimestrielles et le bilan ;
- Veiller aux obligations légales en matière d'intégration socioprofessionnelle des bénéficiaires ;
- Établir un bilan annuel du parcours socio-professionnel de l'ayant-droit en collaboration avec son assistant·e social·e ;

- Collaborer avec les assistants-es sociaux-ales de première ligne (échange d'information, participation aux briefings journaliers et aux réunions d'équipe) ;

La liste reprise ci-dessus n'est pas exhaustive.

Compétences comportementales et techniques :

- Maîtriser les techniques d'entretien individuel et de diagnostic socioprofessionnel ;
- Capacité d'accompagnement individualisé et de gestion de situations difficiles ;
- Capacité à animer des groupes et à dynamiser des séances collectives ;
- Esprit d'analyse, sens de l'organisation et rigueur administrative ;
- Capacité de travail en équipe et en réseau ;
- Bonnes compétences en communication orale et écrite ;
- Bonne connaissance des législations relatives au CPAS (loi organique, loi de 1965, DIS, PIIS, etc.) ;
- Attrait au travail en équipe ;
- Maîtrise des outils informatiques (Word, Excel, PowerPoint) ;
- Avoir une bonne connaissance du Web : moteur de recherche, mail (Hotmail, google mail, Yahoo mail, etc.), le cloud et ses aspects (stockage, etc.) ;
- Maîtrise des systèmes Android, IOS, Windows 7 et 10.

Conditions d'accès :

Conditions générales de l'institution :

1° être belge, lorsque les fonctions à exercer comportent une participation, directe ou indirecte, à l'exercice de la puissance publique et qui ont pour objet la sauvegarde des intérêts généraux de la commune, ou, dans les autres cas, être belge ou citoyen de l'Union européenne ;

2° avoir une connaissance de la langue de la région linguistique jugée suffisante au regard de la fonction à exercer ;

3° jouir des droits civils et politiques ;

4° être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction ;

5° justifier la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer ;

6° être âgé de 18 ans au moins ;

7° le cas échéant, être porteur du diplôme ou du certificat d'études en rapport avec l'emploi à conférer, conformément aux conditions fixées par l'annexe 1 ;

8° réussir un examen de recrutement.

L'agent doit satisfaire durant toute la carrière aux conditions visées aux points 1°, 2°, 3°, 4° et 5° ci-dessus.

Conditions spécifiques à la fonction

- Être titulaire d'un diplôme de bachelier agent(e) d'insertion, bachelier assistant(e) social(e) ou psychologie, Bachelier en travail social, Bachelier en sciences de la population et du développement ou assimilée dans le domaine social. ;
- Une expérience professionnelle en CPAS ou en Insertion Socioprofessionnelle est un atout ;
- Avoir une connaissance de la législation en vigueur dans un CPAS et celle qui règlementent l'insertion socioprofessionnelle ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente capacité de rédaction ;
- Utiliser les outils informatiques (Word, Excel, Power Point, canevass, Internet).
- Avoir une bonne maîtrise des outils et ressources disponibles sur le Web.
- La maîtrise des applicatifs de créations de contenus web (visuels, affiches, publications) est un atout
- Être dans les conditions APE.
- Disposer d'un véhicule motorisé et du permis de conduire adéquat.

Procédure de sélection :

Réussir devant une commission de sélection constituée comme prévu à l'art. 24, un examen dont le programme comprend les épreuves comme prévues à l'art. 31, suivantes :

Première épreuve : éliminatoire : 50% requis dans chacune des sous-épreuves suivantes :

- épreuve écrite de résumé et critique d'une conférence sur un sujet en rapport avec la fonction (40 pts),
- épreuve écrite de vérification des connaissances liées à la fonction (40 pts),

Deuxième épreuve : (20 pts) :

Epreuve orale sous forme d'un entretien permettant de juger la maturité des candidats et d'apprécier leur aptitude à la fonction considérée ;

Obtenir pour être classé 50% dans chacune des épreuves et 60% au total.

Nous offrons :

- Possibilité de télétravail structurel 1 jour semaine après 6 mois de contrat + 10 jours de télétravail occasionnel sur l'année.
- Un horaire de travail réparti sur 4 jours et ½ /semaine avec fermeture de l'ensemble des services le vendredi après-midi ;
- Un équilibre entre vie privée et professionnelle ;
- Rémunération à l'échelle barémique de niveau B1 ;
- Valorisation de l'ancienneté pour les fonctions antérieures (entièreté de l'ancienneté dans le service public – maximum 6 ans dans le service privé - cumulable) ;
- Allocation de fin d'année et pécule de vacances ;
- Chèques-repas de 6,00€/jour presté ;
- Un remboursement à 100% des frais de déplacement en transports en commun (du domicile au lieu de travail) ;
- Un remboursement des Kms parcourus en vélo ;
- un environnement de travail agréable et facile d'accès (gare à quelques minutes à pied) ;
- 26 jours de congés légaux minimum en fonction de votre âge (+ congés complémentaires et festivités locales) ;
- Divers avantages vers le service social collectif ;
- Possibilité de suivre des formations de perfectionnement ;
- Possibilité d'adapter son horaire durant la période estivale.

Comment postuler ?

Les candidatures sont à adresser au CPAS de Morlanwelz par courriel à cpas.personnel@morlanwelz.be ou par courrier au service du Personnel : Place Albert 1er n°13 à 7140 MORLANWELZ au plus tard le 04/10/2026.

Elles seront accompagnées des pièces suivantes :

- une lettre de motivation.
- un curriculum vitae complet (coordonnées, parcours scolaire et professionnel, ...).
- d'une copie du ou des diplômes requis à l'emploi.
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois à partir de la date limite d'inscription des candidatures.
- une copie recto-verso du permis de conduire B.
- une copie recto-verso de la carte d'identité du candidat.

LES CANDIDATURES INCOMPLETES NE SERONT PAS ACCEPTEES.

Attention, dans le cadre du RGPD, en envoyant votre candidature pour l'emploi concerné, vous autorisez le CPAS de Morlanwelz à utiliser et conserver vos données envoyées dans le cadre des recrutements pendant une durée d'un an.